8/5/5 DIALOG(R) File 351:Derwent WPI (c) 2001 Derwent Info Ltd. All rts. reserv. 009565138 WPI Acc No: 1993-258686/199332 XRAM Acc No: C93-114929 New granulocyte colony stimulating factor fusion proteins - contg. stabilising protein, for treating leukopenia, leukaemia, etc. Patent Assignee: RHONE POULENC RORER SA (RHON ); RHONE-POULENC RORER SA (RHON ) Inventor: YEH P Number of Countries: 022 Number of Patents: 007 Patent Family: Kind Date Week Patent No Kind Date Applicat No 19930128 199332 WO 93FR86 Α A1 19930805 WO 9315211 FR 921065 Α 19920131 199344 19930806 A1 FR 2686900 19930128 199437 WO 93FR86 Α 19940729 FI 9403564 19940729 FI 943564 Α 19930128 Α 199438 WO 93FR86 19940801 NO 9402858 19940801 Α NO 942858 19930128 EP 93904130 Α 199444 19941117 **A1** EP 624200 Α 19930128 WO 93FR86 JP 93512987 19930128 199525 19950427 JP 7503844 WO 93FR86 Α 19930128 19930129 199742 19970909 WO 93FR86 US 5665863 19940727 US 94256938 Priority Applications (No Type Date): FR 921065 A 19920131 Cited Patents: DE 3723781; EP 361991; EP 364980; EP 395918; EP 401384; WO 9013653 Patent Details: Filing Notes Main IPC Patent No Kind Lan Pg A1 F 36 C12N-015/62 WO 9315211 Designated States (National): CA FI JP NO US Designated States (Regional): AT BE CH DE DK ES FR GB GR IE IT LU MC NL PT SE 26 C12P-021/02 FR 2686900 Α1 Based on patent WO 9315211 C12N-015/62 A1 F EP 624200 Designated States (Regional): AT BE CH DE DK ES FR GB GR IE IT LI LU NL PT SE Based on patent WO 9315211 W C12N-015/09 JP 7503844 32 C12N-015/27 Based on patent WO 9315211 Α US 5665863 C12N-000/00

Abstract (Basic): WO 9315211 A

Α

FI 9403564

NO 9402858

New recombinant polypeptides (I) comprise an active portion (II) coupled to a protein stabilising structure (III), where (II) comprises all or part of human granulocyte colony stimulating factor (G-CSF) or a G-CSF variant.

C12N-000/00

Also claimed are: (1) nucleotide sequences coding for (I); (2) expression cassettes contg. such a nucleotide sequence under the control of a transcription initiation region and opt. a transcription termination region; (3) self-replicating plasmids contg. such expression cassettes; and (4) recombinant eukaryotic or prokaryotic cells contg. such sequences, cassettes or plasmids.

USE/ADVANTAGE - (I) may be used to treat diseases requiring an increase in granulocyte count and/or activity, esp. leucopenia and certain forms of leukaemia, or to stimulate the immune system during transplantation (e.g. of bone marrow) or after cancer chemotherapy. (I) are capable of maintaining G-CSF activity for long periods in vivo. E.g., a specifically disclosed polypeptide (HSA-G-CSF) has lowerf activity than native G-CSF in vitro but comparable activity in vivo. Dwq.0/8

Title Terms: NEW; GRANULOCYTE; COLONY; STIMULATING; FACTOR; FUSE; PROTEIN; CONTAIN; STABILISED; PROTEIN; TREAT; LEUKOPENIA; LEUKAEMIA

Derwent Class: B04; D16

International Patent Class (Main): C12N-000/00; C12N-015/09; C12N-015/27;
C12N-015/62; C12P-021/02

International Patent Class (Additional): A61K-037/02; A61K-038/00; C07K-013/00; C07K-014/53; C12N-001/19; C12N-015/14; C12N-015/81; C12R-001-645

File Segment: CPI



#### , DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIEE EN VERTU DU TRAITE DE COOPERATION EN MATIERE DE BREVETS (PCT)

(51) Classification internationale des brevets 5:
C12N 15/62, 1/19, A61K 37/02
C07K 13/00, C12N 15/27, 15/14
// (C12N 1/19, C12R 1:645)

(11) Numéro de publication internationale:

WO 93/15211

(43) Date de publication internationale:

5 août 1993 (05.08.93)

(21) Numéro de la demande internationale:

PCT/FR93/00086

28 janvier 1993 (28.01.93)

A1

(81) Etats désignès: CA, FI, JP, NO, US, brevet européen (AT, BE, CH, DE, DK, ES, FR, GB, GR, IE, IT, LU, MC, NL, PT, SE).

(22) Date de dépôt international:

(30) Données relatives à la priorité: 92/01065

لَعرَ

31 janvier 1992 (31.01.92)

Publiée FR

(71) Déposant (pour tous les Etats désignés sauf US): RHONE-POULENC RORER S.A. [FR/FR]; 20, avenue Ray-

mond-Aron, F-92160 Antony (FR).

(72) Inventeur; et

(75) Inventeur/Déposant (US seulement): YEH, Patrice [FR/ FR]; 11 bis, rue Lacépède, F-75005 Paris (FR).

(74) Mandataire: BECKER, Philippe; Rhône-Poulenc Rorer S.A., Direction Brevets, 20, avenue Raymond-Aron, F-92165 Antony Cédex (FR).

Avec rapport de recherche internationale. Avant l'expiration du délai prévu pour la modification des revendications, sera republiée si de telles modifications sont

(54) Title: NEW POLYPEPTIDES HAVING GRANULOCYTE COLONY STIMULATING ACTIVITY, PREPARATION THEREOF AND PHARMACEUTICAL COMPOSITIONS CONTAINING SAID POLYPEPTIDES

(54) Titre: NOUVEAUX POLYPEPTIDES AYANT UNE ACTIVITE DE STIMULATION DES COLONIES DE GRANU-LOCYTES, LEUR PREPARATION ET COMPOSITIONS PHARMACEUTIQUES LES CONTENANT

New polypeptides having human granulocyte colony stimulating activity, preparation thereof and pharmaceutical compositions containing said polypeptides.

#### (57) Abrégé

La présente invention concerne de nouveaux polypeptides ayant une activité de stimulation des colonies de granulocytes humains, leur préparation et des compositions pharmaceutiques les contenant.

#### UNIQUEMENT A TITRE D'INFORMATION

Codes utilisés pour identifier les Etats parties au PCT, sur les pages de couverture des brochures publiant des demandes internationales en vertu du PCT.

AT	Autriche	FR	France	MR	Mauritanie
AU	Australie	GA	Gahon	MW	Malawi
BB	Barbade	CB	Royaume-Uni	NL	Pays-Bas
BE	Belgique	GN	Guinée	NO	Norvège
BF	Burkina Faso	GR	Grèce	NZ	Nouvelle-Zélande
BG	Bulgarie	HU	Hongric	PL	Pologne
BJ	Bénin	ΙE	Irlande	PT	Portugal
BR	Brésil	IT	Italie	RO	Roumanie
CA	Canada	JP	Japon	RU	Fédération de Russie
CF	République Centrafricaine	KP	République populaire démocratique	SD	Soudan
CC	Congo	÷	de Corée	SE	Suède
CH	Suisse	KR	République de Corée	SK	République slovaque
CI	Côte d'Ivoire	ΚZ	Kazakhstan	SN	Sénégal
CM	Cameroun	LI	Liechtenstein	SU	Union soviétique
cs	Tchécoslovaquie	LK	Sri Lanka	TD	Tchad
CZ	République tchèque	LU	Luxembourg	TC	Togo
DE	Allemagne	MC	Monaco	UA	Ukraine
DK	Danemark	MG	Madagascar	US	Etats-Unis d'Amérique
ES	Espagne	MI.	Mali	VN	Vict Nam
FI	Finlande	MN	Mongolic		

10

15

20

25

30

1

# NOUVEAUX POLYPEPTIDES AYANT UNE ACTIVITE DE STIMULATION DES COLONIES DE GRANULOCYTES. LEUR PREPARATION ET COMPOSITIONS PHARMACEUTIQUES LES CONTENANT

La présente invention concerne de nouveaux polypeptides ayant une activité de stimulation des colonies de granulocytes humain, leur préparation et des compositions pharmaceutiques les contenant.

La présente invention concerne en particulier des polypeptides chimères composés d'une partie biologiquement active constituée par tout ou partie du G-CSF ou d'un variant du G-CSF, et d'une structure stabilisatrice essentiellement protéique lui conférant de nouvelles propriétes biologiques.

Le G-CSF humain est un polypeptide sécrété de 174 acides aminés, ayant un poids moléculaire de 18 kD environ. Il a été isolé initialement à partir d'une lignée cellulaire cancéreuse (EP 169 566), et son gène a été cloné, séquencé, et exprimé dans différents hôtes cellulaires par les techniques du génie génétique (EP 215 126, EP 220 520). Un ARNm codant potentiellement pour une forme du G-CSF ayant 177 acides aminés a par ailleurs été mis en évidence [Nagata S. et al., EMBO J. 5 (1986) 575-581]. Le G-CSF possède la capacité de stimuler la différentiation et la prolifération de cellules progénitrices de la moelle osseuse en granulocytes. A ce titre, il possède la capacité de stimuler les capacités protectrices de l'organisme contre l'infection en favorisant la croissance des polynucléaires neutrophiles et leur différentiation aboutissant à la maturité. Il est ainsi capable d'activer les fonctions prophylactiques de l'organisme, et peut être utilisé dans différentes situations pathologiques dans lesquelles le nombre de neutrophiles est anormalement faible, ou dans lesquelles le système immunitaire doit être renforcé. De telles situations surviennent par exemple à la suite des traitements de chimiothérapie anticancéreuse, lors de greffes, et en particulier de greffes de moelle osseuse, ou lors des leukopénies.

L'un des inconvénients du G-CSF actuellement disponible réside dans le fait qu'il est dégradé rapidement par l'organisme une fois administré. Ceci est d'autant plus sensible que le G-CSF est généralement utilisé à des doses faibles. De plus, l'utilisation de doses plus importantes n'a pu permettre d'améliorer les capacités

10

20

25

thérapeutiques de cette molécule et peut induire des effets secondaires indésirables. Ces phénomènes d'élimination et de dégradation <u>in vivo</u> constituent donc pour l'instant un obstacle à l'exploitation de l'activité biologique du G-CSF en tant qu'agent pharmaceutique.

La présente invention permet de remédier à ces inconvénients. La présente invention fournit en effet de nouvelles molécules permettant une exploitation optimale sur le plan thérapeutique des propriétés biologiques du G-CSF. La demanderesse a en effet mis en évidence que l'activité optimale du G-CSF se manifestait lorsque le G-CSF était présent à faible dose et pendant un temps prolongé. La demanderesse a maintenant réalisé des molécules capables de maintenir dans l'organisme une activité G-CSF pendant un temps suffisamment long. De plus, la demanderesse a montré qu'il est possible d'exprimer dans des hôtes cellulaires à des niveaux élevés des fusions génétiques générant des chimères présentant de nouvelles propriétés pharmacocinétiques et les propriétés biologiques désirables du G-CSF. En particulier, les polypeptides hybrides de l'invention conservent leur affinité pour les récepteurs du G-CSF, et sont suffisamment fonctionnels pour conduire à la prolifération et à la différentiation cellulaire. Les molécules de l'invention possèdent par ailleurs une distribution et des propriétés pharmacocinétiques particulièrement avantageuses dans l'organisme et permettent le développement thérapeutique de leur activité biologique.

Un objet de la présente invention concerne donc des polypeptides recombinants comportant une partie active constituée par tout ou partie du G-CSF, ou d'un variant du G-CSF, et une structure stabilisatrice essentiellement protéique.

Au sens de la présente invention, le terme variant du G-CSF désigne toute molécule obtenue par modification de la séquence comprise entre les résidus Thr586 et Pro759 de la séquence présentée sur la Figure 1, conservant une activité G-CSF, c'est-à-dire la capacité de stimuler la différenciation des cellules cibles et la formation de colonies de granulocytes. Cette séquence corresponds à celle du G-CSF mature décrite par Nagata et al. [EMBO J. 5 (1986) 575-581]. Par modification, on doit entendre toute mutation, substitution, délétion, addition ou modification consécutive à une action de nature génétique et/ou chimique. De tels variants peuvent être générés dans des buts différents, tels que notamment celui d'augmenter l'affinité de la molécule pour le(s) récepteur(s) du G-CSF, celui d'améliorer ses

15

20

25

30

niveaux de production, celui d'augmenter sa résistance à des protéases, celui d'augmenter son efficacité thérapeutique ou de réduire ses effets secondaires, ou celui de lui conférer de nouvelles propriétés pharmacocinétiques et/ou biologiques.

Des polypeptides de l'invention particulièrement avantageux sont ceux dans lesquels la partie biologiquement active possède :

- (a) la séquence peptidique comprise entre les résidus Thr586 et Pro759 de la séquence présentée sur la Figure 1, ou,
  - (b) une partie de la structure (a), ou,
- (c) une structure dérivée des structures (a) ou (b) par modifications structurales (mutation, substitution addition et/ou délétion d'un ou plusieurs résidus) et ayant une activité biologique identique ou modifiée. Ce dernier type de polypeptides comprend par exemple les molécules dans lesquelles certains sites de glycosylation ont été modifiés ou supprimés, ainsi que des molécules dans lesquelles un, plusieurs, voire tous les résidus cystéine ont été substitués. Il comprend également des molécules obtenues à partir de (a) ou (b) par délétion de régions n'intervenant pas ou peu dans l'activité, ou intervenant dans une activité indésirable, et des molécules comportant par rapport à (a) ou (b) des résidus supplémentaires, tels que par exemple une méthionine N-terminale ou un signal de sécrétion.

Plus préférentiellement, les polypeptides chimères de l'invention comprennent une partie active de type (a).

La partie active des molécules de l'invention peut être couplée à la structure stabilisatrice protéique, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un peptide de jonction. De plus, elle peut constituer l'extrémité N-terminale comme l'extrémité C-terminale de la molécule. Préférentiellement, dans les molécules de l'invention, la partie active constitue la partie C-terminale de la chimère.

Comme indiqué plus haut, la structure stabilisatrice des polypeptides de l'invention est essentiellement protéique.

Préférentiellement, cette structure est un polypeptide possédant une demievie plasmatique élevée. A titre d'exemple, il peut s'agir d'une albumine, une apolipoprotéine, une immunoglobuline ou encore une transferrine. Il peut également s'agir de peptides dérivés de telles protéines par modifications structurales, ou de peptides synthétisés artificiellement ou semi-artificiellement, et possédant une WO 93/15211 PCT/FR93/00086

4

demie-vie plasmatique élevée. Par ailleurs, la structure stabilisatrice utilisée est plus préférentiellement un polypeptide faiblement ou non-immunogénique pour l'organisme dans lequel les polypeptides de l'invention sont utilisés.

Dans un mode de réalisation particulièrement avantageux de l'invention, la structure stabilisatrice est une albumine ou un variant de l'albumine et par exemple la sérum-albumine humaine (SAH). Il est entendu que les variants de l'albumine désignent toute protéine à haute demie-vie plasmatique obtenue par modification (mutation, délétion et/ou addition) par les techniques du génie génétique d'un gène codant pour un isomorphe donné de la sérum-albumine humaine, ainsi que toute macromolécule à haute demie-vie plasmatique obtenue par modification in vitro de la protéine codée par de tels gènes. L'albumine étant très polymorphe, de nombreux variants naturels ont dèjà été identifiés, et plus de 30 types génétiques différents ont été répertoriés [Weitkamp L.R. et al., Ann. Hum. Genet. 37 (1973) 219]. Plus préférentiellement, la structure stabilisatrice est une albumine mature.

10

15

20

25

30

A titre d'exemples on peut citer des polypeptides de l'invention comportant, dans le sens N-terminal --> C-terminal, (i) la séquence de la SAH mature couplée directement à la séquence du G-CSF mature (cf. Figure 1), ou (ii) la séquence du G-CSF mature couplée par l'intermédiaire d'un peptide de liaison à la séquence de la SAH mature.

Un autre objet de l'invention concerne un procédé de préparation des molécules chimères décrites ci-avant. Plus précisément, ce procédé consiste à faire exprimer par un hôte cellulaire eucaryote ou procaryote une séquence nucléotidique codant pour le polypeptide désiré, puis à récolter le polypeptide produit.

Parmi les hôtes eucaryotes utilisables dans le cadre de la présente invention, on peut citer les cellules animales, les levures, ou les champignons. En particulier, s'agissant de levures, on peut citer les levures du genre <u>Saccharomyces</u>, <u>Kluyveromyces</u>, <u>Pichia</u>, <u>Schwanniomyces</u>, ou <u>Hansenula</u>. S'agissant de cellules animales, on peut citer les cellules COS, CHO, Cl27, etc... Parmi les champignons susceptibles d'être utilisés dans la présente invention, on peut citer plus particulièrement <u>Aspergillus</u> ssp. ou <u>Trichoderma</u> ssp. Comme hôtes procaryotes, on préfère utiliser les bactéries telles que <u>Escherichia coli</u>, ou appartenant aux genres <u>Corynebacterium</u>, <u>Bacillus</u>, ou <u>Streptomyces</u>.

15

20

25

30

Les séquences nucléotidiques utilisables dans le cadre de la présente invention peuvent être préparées de différentes manières. Généralement, elles sont obtenues en assemblant en phase de lecture les séquences codant pour chacune des parties fonctionnelles du polypeptide. Celles-ci peuvent être isolées par les techniques de l'homme de l'art, et par exemple directement à partir des ARN messsagers (ARNm) cellulaires, ou par reclonage à partir d'une banque d'ADN complémentaire (ADNc) isolé à partir de cellules productrices, ou encore il peut s'agir de séquences nucléotidiques totalement synthétiques. Il est entendu de plus que les séquences nucléotidiques peuvent également être ultérieurement modifiées, par exemple par les techniques du génie génétique, pour obtenir des dérivés ou des variants desdites séquences.

Plus préférentiellement, dans le procédé de l'invention, la séquence nucléotidique fait partie d'une cassette d'expression comprenant une région d'initiation de la transcription (région promoteur) permettant, dans les cellules hôtes, l'expression de la séquence nucléotidique placée sous son contrôle et codant pour les polypeptides de l'invention. Cette région peut provenir de régions promoteurs de gènes fortement exprimés dans la cellule hôte utilisée, l'expression étant constitutive ou régulable. S'agissant de levures, il peut s'agir du promoteur du gène de la phosphoglycérate kinase (PGK), de la glycéraldéhyde-3-phosphate déshydrogénase (GPD), de la lactase (LAC4), des énolases (ENO), des alcools deshydrogénases (ADH), etc... S'agissant de bactéries, il peut s'agir du promoteur des gènes droit ou gauche du bactériophage lambda (PL, PR), ou encore des promoteurs des gènes des opérons tryptophane (Ptrp) ou lactose (Plac). En outre, cette région de contrôle peut être modifiée, par exemple par mutagénèse in vitro, par introduction d'éléments additionnels de contrôle ou de séquences synthétiques, ou par des délétions ou des substitutions des éléments originels de contrôle. La cassette d'expression peut également comprendre une région de terminaison de la transcription fonctionnelle dans l'hôte envisagé, positionnée immédiatement en aval de la séquence nucléotidique codant pour un polypeptide de l'invention.

Dans un mode préféré, les polypeptides de l'invention résultent de l'expression dans un hôte eucaryote ou procaryote d'une séquence nucléotidique et de la sécrétion du produit d'expression de ladite séquence dans le milieu de culture. Il est en effet particulièrement avantageux de pouvoir obtenir par voie recombinante des molécules directement dans le milieu de culture. Dans ce cas, la séquence

nucléotidique codant pour un polypeptide de l'invention est précédée d'une séquence "leader" (ou séquence signal) dirigeant le polypeptide naissant dans les voies de sécrétion de l'hôte utilisé. Cette séquence "leader" peut être la séquence signal naturelle du G-CSF ou de la structure stabilisatrice dans le cas où celle-ci est une protéine naturellement sécrétée, mais il peut également s'agir de toute autre séquence "leader" fonctionnelle, ou d'une séquence "leader" artificielle. Le choix de l'une ou l'autre de ces séquences est notamment guidé par l'hôte utilisé. Des exemples de séquences signal fonctionnelles incluent celles des gènes des phéromones sexuelles ou des toxines "killer" de levures.

10

En plus de la cassette d'expression, un ou plusieurs marqueurs permettant de sélectionner l'hôte recombiné peuvent être additionnés, tels que par exemple le gène <u>URA3</u> de la levure <u>S. cerevisiae</u>, ou des gènes conférant la résistance à des antibiotiques comme la généticine (G418) ou à tout autre composé toxique comme certains ions métalliques.

15

20

L'ensemble constitué par la cassette d'expression et par le marqueur de sélection peut être introduit directement dans les cellules hôtes considérées, soit inséré préalablement dans un vecteur autoréplicatif fonctionnel. Dans le premier cas, des séquences homologues à des régions présentes dans le génôme des cellules hôtes sont préférentiellement additionnées à cet ensemble; lesdites séquences étant alors positionnées de chaque côté de la cassette d'expression et du gène de sélection de façon à augmenter la fréquence d'intégration de l'ensemble dans le génôme de l'hôte en ciblant l'intégration des séquences par recombinaison homologue. Dans le cas où la cassette d'expression est insérée dans un système réplicatif, un système de réplication préféré pour les levures du genre Kluyveromyces est dérivé du plasmide pKD1 initialement isolé de K. drosophilarum; un système préféré de réplication pour les levures du genre Saccharomyces est dérivé du plasmide 2µ de S. cerevisiae. De plus, ce plasmide d'expression peut contenir tout ou partie desdits systèmes de réplication, ou peut combiner des éléments dérivés du plasmide pKD1 aussi bien que du plasmide 2µ.

30

En outre, les plasmides d'expression peuvent être des vecteurs navettes entre un hôte bactérien tel que <u>Escherichia coli</u> et la cellule hôte choisie. Dans ce cas, une origine de réplication et un marqueur de sélection fonctionnant dans l'hôte bactérien sont requises. Il est également possible de positionner des sites de

WO 93/15211 PCT/FR93/00086

7

restriction entourant les séquences bactériennes et uniques sur le vecteur d'expression: Ceci permet de supprimer ces séquences par coupure et religature <u>in vitro</u> du vecteur tronqué avant transformation des cellules hôtes, ce qui peut résulter en une augmentation du nombre de copies et en une stabilité accrue des plasmides d'expression dans lesdits hôtes. Par exemple, de tels sites de restriction peuvent correspondre aux séquences telles que 5'-GGCCNNNNNGGCC-3' (<u>Sfi</u>I) ou 5'-GCGGCCGC-3' (<u>Not</u>I) dans la mesure où ces sites sont extrêmement rares et généralement absents d'un vecteur d'expression.

Après construction de tels vecteurs ou cassette d'expression, ceux-ci sont introduits dans les cellules hôtes retenues selon les techniques classiques décrites dans la littérature. A cet égard, toute méthode permettant d'introduire un ADN étranger dans une cellule peut être utilisée. Il peut s'agir notamment de transformation, électroporation, conjugaison, ou toute autre technique connue de l'homme de l'art. A titre d'exemple pour les hôtes de type levure, les différentes souches de Kluyveromyces utilisées ont été transformées en traitant les cellules entières en présence d'acétate de lithium et de polyéthylène glycol, selon la technique décrite par Ito et al. [J. Bacteriol. 153 (1983) 163]. La technique de transformation décrite par Durrens et al. [Curr. Genet. 18 (1990) 7] utilisant l'éthylène glycol et le diméthylsulfoxyde a également été utilisée. Il est aussi possible de transformer les levures par électroporation, selon la méthode décrite par Karube et al. [FEBS Letters 182 (1985) 90]. Un protocole alternatif est également décrit en détail dans les exemples qui suivent.

10

15

20

25

30

Après sélection des cellules transformées, les cellules exprimant lesdits polypeptides sont inoculées et la récupération desdits polypeptides peut être faite, soit au cours de la croissance cellulaire pour les procédés "en continu", soit en fin de croissance pour les cultures "en lots" ("batch"). Les polypeptides qui font l'objet de la présente invention sont ensuite purifiés à partir du surnageant de culture en vue de leur caractérisation moléculaire, pharmacocinétique et biologique.

Un système d'expression préféré des polypeptides de l'invention consiste en l'utilisation des levures du genre <u>Kluyveromyces</u> comme cellule hôte, transformées par certains vecteurs dérivés du réplicon extrachromosomique pKD1 initialement isolé chez <u>K. marxianus</u> var. <u>drosophilarum</u>. Ces levures, et en particulier <u>K. lactis</u> et <u>K. fragilis</u> sont généralement capables de répliquer lesdits vecteurs de façon stable et

10

15

25

30

possèdent en outre l'avantage d'être incluses dans la liste des organismes G.R.A.S. ("Generally Recognized As Safe"). Des levures privilégiées sont préférentiellement des souches industrielles du genre Kluyveromyces capables de répliquer de façon stable lesdits plasmides dérivés du plasmide pKD1 et dans lesquels a été inséré un marqueur de sélection ainsi qu'une cassette d'expression permettant la sécrétion à des niveaux élevés des polypeptides de l'invention.

La présente invention concerne également les séquences nucléotidiques codant pour les polypeptides chimères décrits ci-avant, ainsi que les cellules recombinantes, eucaryotes ou procaryotes, comprenant de telles séquences.

La présente invention concerne aussi l'application à titre de médicament des polypeptides selon la présente invention. Plus particulièrement, l'invention a pour objet toute composition pharmaceutique comprenant un ou plusieurs polypeptides tel que décrit ci-avant. Plus particulièrement, ces compositions peuvent être utilisées dans toutes les situations pathologiques dans lesquelles le nombre et/ou l'activité des granulocytes doivent être stimulées. Notamment, elles peuvent être utilisées pour la prévention ou le traitement des leukopénies ou de certaines leucémies, ou dans le cas de greffes ou de traitement anticancéreux, pour renforcer ou restaurer le système immunitaire.

La présente invention sera plus complètement décrite à l'aide des exemples qui suivent, qui doivent être considérés comme illustratifs et non limitatifs.

#### LISTE DES FIGURES

Les représentations des plasmides indiquées dans les Figures suivantes ne sont pas traçées à l'échelle et seuls les sites de restriction importants pour la compréhension des clonages réalisés ont été indiqués.

Figure 1: Séquence nucléotidique du fragment de restriction HindIII du plasmide pYG1259 (chimère prépro-SAH-G.CSF). Les flèches noires indiquent la fin des régions "pré" et "pro" de la SAH. Les sites de restriction MstII, ApaI et SstI (SacI) sont soulignés. La séquence peptidique du G-CSF est en italique (Thr586->Pro759, la numérotation des acides aminés correspond à la protéine chimère mature).

15

20

Figure 2 : Schématisation des chimères du type SAH-G.CSF (A), du type G.CSF-SAH (B) ou G.CSF-SAH-G.CSF (C). Abréviations utilisées : M/LP, méthionine initiatrice de la traduction, éventuellement suivie d'une séquence signal de sécrétion; SAH, sérum-albumine humaine mature ou un de ses variants; G.CSF, peptide dérivé du G-CSF et ayant une activité identique ou modifiée. La flèche noire indique l'extrémité N-terminale de la protéine mature.

Figure 3: Carte de restriction du plasmide pYG105 et stratégie de construction des plasmides d'expression des protéines chimères de la présente invention. Abréviations utilisées: P, promoteur transcriptionnel; T, terminateur transcriptionnel; IR, séquences répétées inversées du plasmide pKD1; LPSAH, région "prépro" de la SAH; Apr et Kmr désignent respectivement les gènes de résistance à l'ampicilline (E, coli) et au G418 (levures).

Figure 4: Caractérisation du matériel sécrété après 4 jours de culture (erlenmeyers) de la souche CBS 293.91 transformée par les plasmides pYG1266 (plasmide d'expression d'une chimère du type SAH-G.CSF) et pKan707 (plasmide contrôle). Dans cette expérience les résultats des panneaux A, B, et C ont été migrés sur le même gel (SDS-PAGE 8,5 %) puis traités séparemment.

A, coloration au bleu de coomassie; standard de poids moléculaire (piste 2); surnageant équivalent à 100 µl de la culture transformée par les plasmides pKan707 en milieu YPL (piste 1), ou pYG1266 en milieu YPD (piste 3) ou YPL (piste 4).

B, caractérisation immunologique du matériel sécrété après utilisation d'anticorps primaires dirigés contre le G-CSF humain: même légende qu'en A.

C, caractérisation immunologique du matériel sécrété après utilisation d'anticorps primaires dirigés contre l'albumine humaine: même légende qu'en A.

Figure 5: Séquence nucléotidique du fragment de restriction HindIII du plasmide pYG1301 (chimère G.CSF-Gly4-SAH). Les flèches noires indiquent la fin des régions "pré" et "pro" de la SAH. Les sites de restriction ApaI, SstI (SacI) et MstII sont soulignés. Les domaines G.CSF (174 résidus) et SAH (585 résidus) sont séparés par le linker synthétique GGGG. La numérotation des acides aminés corresponds à la protéine chimère G.CSF-Gly4-SAH mature (763 résidus). La séquence nucléotidique comprise entre le codon de terminaison de la traduction et le

10

15

20

25

30

site <u>Hind</u>III provient de l'ADN complémentaire (cDNA) de la SAH tel que décrit dans la demande de brevet EP 361 991.

Figure 6: Caractérisation du matériel sécrété après 4 jours de culture (erlenmeyers en milieu YPD) de la souche CBS 293.91 transformée par les plasmides pYG1267 (chimère SAH-G.CSF), pYG1303 (chimère G.CSF-Gly4-SAH) et pYG1352 (chimère SAH-Gly4-G.CSF) après migration sur gel SDS-PAGE 8,5 %.

A, coloration au bleu de coomassie; surnageant équivalent à 100 µl de la culture transformée par les plasmides pYG1303 (piste 1), pYG1267 (piste 2) ou pYG1352 (piste 3); standard de poids moléculaire (piste 4).

B, caractérisation immunologique du matériel sécrété après utilisation d'anticorps primaires dirigés contre le G-CSF humain : même légende qu'en A.

Figure 7: Activité sur la prolifération cellulaire <u>in vitro</u> de la lignée murine NFS60. La radioactivité (<sup>3</sup>H-thymidine) incorporée dans les noyaux cellulaires après 6 heures d'incubation est représentée en ordonnée (cpm); la quantité de produit indiquée en abscisse est exprimée en molarité (unités arbitraires).

Figure 8 : Activité sur la granulopoièse <u>in vivo</u> chez le rat. Le nombre de neutrophiles (moyenne de 7 animaux) est indiquée en ordonnée en fonction du temps. Les produits testés sont la chimère SAH-G.CSF (pYG1266, 4 ou 40 mg/rat/jour), le G-CSF référence (10 mg/rat/jour), la SAH recombinante purifiée à partir de surnageant de <u>Kluyveromyces lactis</u> (rHSA, 30 mg/rat/jour, cf. EP 361 991), ou du sérum physiologique.

#### **EXEMPLES**

#### TECHNIQUES GENERALES DE CLONAGE

Les méthodes classiquement utilisées en biologie moléculaire telles que les extractions préparatives d'ADN plasmidique, la centrifugation d'ADN plasmidique en gradient de chlorure de césium, l'électrophorèse sur gels d'agarose ou d'acrylamide, la purification de fragments d'ADN par électroélution, les extraction de protéines au phénol ou au phénol-chloroforme, la précipitation d'ADN en milieu salin par de l'éthanol ou de l'isopropanol, la transformation dans <u>Escherichia coli</u>

10

15

20

25

30

ş

etc... sont bien connues de l'homme de métier et sont abondament décrites dans la littérature [Maniatis T. et al., "Molecular Cloning, a Laboratory Manual", Cold Spring Harbor Laboratory, Cold Spring Harbor, N.Y., 1982; Ausubel F.M. et al. (eds), "Current Protocols in Molecular Biology", John Wiley & Sons, New York, 1987].

Les enzymes de restriction ont été fournies par New England Biolabs (Biolabs), Bethesda Research Laboratories (BRL) ou Amersham et sont utilisées selon les recommandations des fournisseurs.

Les plasmides de type pBR322, pUC et les phages de la série M13 sont d'origine commerciale (Bethesda Research Laboratories).

Pour les ligatures, les fragments d'ADN sont séparés selon leur taille par électrophorèse en gels d'agarose ou d'acrylamide, extraits au phénol ou par un mélange phénol/chloroforme, précipités à l'éthanol puis incubés en présence de l'ADN ligase du phage T4 (Biolabs) selon les recommandations du fournisseur.

Le remplissage des extrémités 5' proéminentes est effectué par le fragment de Klenow de l'ADN Polymérase I d'<u>E.coli</u> (Biolabs) selon les spécifications du fournisseur. La destruction des extrémités 3' proéminentes est effectuée en présence de l'ADN Polymérase du phage T4 (Biolabs) utilisée selon les recommandations du fabricant. La destruction des extrémités 5' proéminentes est effectuée par un traitement ménagé par la nucléase S1.

La mutagénèse dirigée <u>in vitro</u> par oligodéoxynucléotides synthétiques est effectuée selon la méthode développée par Taylor et al. [Nucleic Acids Res. <u>13</u> (1985) 8749-8764] en utilisant le kit distribué par Amersham.

L'amplification enzymatique de fragments d'ADN par la technique dite de PCR [Polymérase-catalyzed Chain Reaction, Saiki R.K. et al., Science 230 (1985) 1350-1354; Mullis K.B. et Faloona F.A., Meth. Enzym. 155 (1987) 335-350] est effectuée en utilisant un "DNA thermal cycler" (Perkin Elmer Cetus) selon les spécifications du fabricant.

La vérification des séquences nucléotidiques est effectuée par la méthode développée par Sanger et al. [Proc. Natl. Acad. Sci. USA, <u>74</u> (1977) 5463-5467] en utilisant le kit distribué par Amersham.

Les transformations de <u>K. lactis</u> avec l'ADN des plasmides d'expression des protéines de la présente invention sont effectuées par toute technique connue de l'homme de l'art, et dont un exemple est donné dans le texte.

10

20

25

30

Sauf indication contraire, les souches bactériennes utilisées sont <u>E. coli</u> MC1060 (<u>lac</u>IPOZYA, X74, <u>gal</u>U, <u>gal</u>K, <u>str</u>A<sup>r</sup>), ou <u>E. coli</u> TG1 (<u>lac</u>, <u>pro</u>A,B, <u>sup</u>E, <u>thi, hsdD5 / FtraD36, pro</u>A+B+, <u>lac</u>I<sup>Q</sup>, <u>lac</u>Z, M15).

Les souches de levures utilisées appartiennent aux levures bourgeonnantes et plus particulièrement aux levures du genre <u>Kluyveromyces</u>. Les souche <u>K. lactis</u> MW98-8C (a. <u>uraA</u>, <u>arg</u>, <u>lys</u>, K<sup>+</sup>, pKD1°) et <u>K. lactis</u> CBS 293.91 ont été particulièrement utilisées ; un échantillon de la souche MW98-8C a été déposé le 16 Septembre 1988 au Centraalbureau voor Schimmelkulturen (CBS) à Baarn (Pays-Bas) où il a été enregistré sous le numéro CBS 579.88.

Les souches de levures transformées par les plasmides d'expression codant pour les protéines de la présente invention sont cultivées en erlenmeyers ou en fermenteurs pilotes de 2l (SETRIC, France) à 28°C en milieu riche (YPD : 1 % yeast extract, 2 % Bactopeptone, 2 % glucose ; ou YPL : 1 % yeast extract, 2 % Bactopeptone, 2 % lactose) sous agitation constante.

#### 15 EXEMPLE 1 : CONSTRUCTION D'UN FRAGMENT DE RESTRICTION MSTII/HINDIII INCLUANT LA PARTIE MATURE DU G-CSF HUMAIN

Un fragment de restriction MstII-HindIII incluant la forme mature du G-CSF humain est généré, par exemple selon la stratégie suivante : un fragment de restriction KonI-HindIII est d'abord obtenu par la technique d'amplification enzymatique PCR en utilisant les oligodéoxynucléotides Sq2291 CAAGGATCCAAGCTTCAGGGCTGCGCAAGGTGGCGTAG-3', le site HindIII Sq2292 (5'-CGGGGTACCTTAGGCTTAACCCCCCTGsouligné) et GGCCCTGCCAGC-3', le site KpnI est souligné) comme amorce sur le plasmide BBG13 servant comme matrice. Le plasmide BBG13 comporte le gène codant pour la forme B (174 acides aminés) du G-CSF mature humain, obtenu auprès de British Bio-technology Limited, Oxford, England. Le produit d'amplification enzymatique d'environ 550 nucléotides est ensuite digéré par les enzymes de restriction KpnI et HindIII et cloné dans le vecteur pUC19 coupé par les mêmes enzymes, ce qui génère le plasmide recombinant pYG1255. Ce plasmide est la source d'un fragment de restriction MstII-HindIII, dont la séquence est incluse dans celle de la Figure 1. Un fragment de restriction MstII-HindIII codant pour la même séquence polypeptidique peut également être généré par la technique d'amplification PCR à partir des cDNA correspondants, dont la séquence est connue [Nagata S. et al., EMBO J. 5 (1986)

20

575-581]. Ces cDNA peuvent être isolés par les techniques de l'homme de l'art, par exemple en utilisant le kit distribué par Amersham, à partir d'une lignée cellulaire humaine exprimant le G-CSF, et par exemple la lignée cellulaire CHU-2 de carcinome humain [Nagata et al., Nature 319 (1986) 415-418].

Il peut être également souhaitable d'insérer un linker peptidique entre la partie SAH et G-CSF, par exemple pour permettre une meilleure présentation fonctionnelle de la partie transductrice. Un fragment de restriction MstII-HindIII est par exemple généré par substitution du fragment MstII-ApaI de la Figure 1 par les oligodéoxynucléotides Sq2742 (5'-TTAGGCTTAGGTGGTGGCGGTACCCCCC-TGGGCC-3', les codons codant pour les résidus glycine de ce linker particulier sont soulignés) et Sq2741 (5'-CAGGGGGGTACCGCCACCACCTAAGCC-3') qui forment en s'appariant un fragment MstII-ApaI. Le plasmide pYG1336 ainsi généré comporte donc un fragment de restriction MstII-HindIII, dont la séquence est identique à celle de la Figure 1 à l'exception du fragment MstII-ApaI.

## 15 EXEMPLE 2 : FUSIONS EN PHASE TRADUCTIONNELLE ENTRE LA SAH ET LE G-CSF HUMAIN

#### E.2.1. Fusion traductionnelle du type SAH-G.CSF.

Le plasmide pYG404 est décrit dans la demande de brevet EP 361 991. Ce plasmide comporte un fragment de restriction HindIII codant pour le gène de la prépro-SAH précédé des 21 nucléotides naturellement présents immédiatement en amont de l'ATG initiateur de traduction du gène PGK de S. cerevisiae. Plus particulièrement, ce fragment comporte un fragment de restriction HindIII-MstII correspondant à la totalité du gène codant pour la prépro-SAH à l'exception des trois acides aminés les plus C-terminaux (résidus leucine-glycine-leucine). La ligature de ce fragment avec le fragment MstII-HindIII du plasmide pYG1255 permet de générer le fragment HindIII du plasmide pYG1259 qui code pour une protéine chimère dans laquelle la forme B du G-CSF mature est positionnée par couplage génétique en phase traductionnelle en C-terminal de la molécule de SAH. La séquence nucléotidique de ce fragment de restriction est donnée à la Figure 1, ainsi que la séquence polypeptidique de la chimère correspondante (SAH-G.CSF, cf. Figure 2, panneau A).

Un fragment de restriction <u>Hind</u>III identique à l'exception du fragment <u>Mst</u>II-<u>Apa</u>I peut également être facilement généré et qui code pour une protéine chimère

10

15

20

25

30

dans laquelle la forme B du G-CSF mature est positionnée par couplage génétique en phase traductionnelle en C-terminal de la molécule de SAH et d'un linker peptidique particulier. Par exemple ce linker est constitué de 4 résidus glycine dans le fragment <u>Hind</u>III du plasmide pYG1336 (chimère SAH-Gly4-G.CSF, cf. Figure 2, panneau A).

#### E.2.2. Fusion traductionnelle du type G.CSF-SAH.

Dans un mode réalisation particulier, les techniques combinées de mutagénèse dirigée et d'amplification PCR permettent de construire des gènes hybrides codant pour une protéine chimère (Figure 2, panneau B) résultant du couplage traductionnel entre un peptide signal (et par exemple la région prépro de la SAH), une séquence incluant un gène ayant une activité G-CSF, et la forme mature de la SAH ou un de ses variants moléculaires. Ces gènes hybrides sont préférentiellement bordés en 5' de l'ATG initiateur de traduction et en 3' du codon de fin de traduction par des sites de restriction HindIII. Par exemple l'oligodéoxynucléotide Sq2369 (5'-GTTCTACGCCACCTTGCGCAGCCCGGTGGAGGCGGTrésidus GATGCACACAAGAGTGAGGTTGCTCATCGG-3', les (optionnels) correspondent dans cette chimère particulière à un linker peptidique composé de 4 résidus glycine) permet par mutagénèse dirigée de mettre en phase traductionelle la forme mature du G-CSF humain du plasmide BBG13 immédiatement en amont de la forme mature de la SAH, ce qui génère le plasmide intermédiaire A. De façon similaire, l'utilisation de l'oligodéoxynucléotide Sq2338 [5'-CAGGGAGCTGGCAGGGCCCAGGGGGGTTCGACGAAACACACCCCTG-GAATAAGCCGAGCT-3' (brin non codant), les nucléotides complémentaires aux nucléotides codant pour les premiers résidus N-terminaux de la forme mature du G-CSF humain sont soulignés] permet par mutagénèse dirigée de coupler en phase traductionnelle de lecture la région prépro de la SAH immédiatement en amont de la forme mature du G-CSF humain, ce qui génère le plasmide intermédiaire B. On génère ensuite le fragment HindIII de la Figure 5 en associant le fragment HindIII-SstI du plasmide B (jonction région prépro de la SAH + fragment N-terminal du GCSF mature) avec le fragment SstI-HindIII du plasmide A [jonction G-CSF mature-(glycine)x4-SAH mature]. Le plasmide pYG1301 contient ce fragment de restriction HindIII particulier codant pour la chimère G.CSF-Gly4-SAH fusionnée immédiatement en aval de la région prépro de la SAH.

15

20

25

30

#### E.2.3. Fusion traductionnelle du type G.CSF-SAH-G.CSF.

Ces mêmes techniques de mutagénèse dirigée et d'amplification de l'ADN in vitro permettent de construire des gènes hybrides dans lesquelles une séquence codant pour une activité G-CSF est couplée aux extrémités N- et C- terminales de la SAH ou un de ses variants moléculaires (Figure 2, panneau C). Ces gènes hybrides sont préférentiellement bordés en 5' de l'ATG initiateur de traduction et en 3' du codon de fin de traduction par des sites de restriction HindIII.

#### **EXEMPLE 3: CONSTRUCTION DES PLASMIDES D'EXPRESSION**

Les protéines chimères des exemples précédents peuvent être exprimées dans les levures à partir de promoteurs fonctionnels, régulables ou constitutifs, tels que, par exemple, ceux présents dans les plasmides pYG105 (promoteur <u>LAC</u>4 de <u>Kluyveromyces lactis</u>), pYG106 (promoteur <u>PGK</u> de <u>Saccharomyces cerevisiae</u>), pYG536 (promoteur <u>PHO</u>5 de <u>S. cerevisiae</u>), ou des promoteur hybrides tels que ceux portés par les plasmides décrits dans la demande de brevet EP 361 991.

Par exemple, le fragment de restriction HindIII du plasmide pYG1259 est cloné dans l'orientation productive dans le site de restriction HindIII du plasmide d'expression pYG105, ce qui génère le plasmide d'expression pYG1266 (Figure 3). Le plasmide pYG105 corresponds au plasmide pKan707 décrit dans la demande de brevet EP 361 991 dans lequel le site de restriction HindIII a été détruit par mutagénèse dirigée (oligodeoxynucleotide Sq1053: 5'-GAAATGCATAAGCTC-TTGCCATTCTCACCG-3') et dont le fragment SalI-SacI codant pour le gène <u>URA</u>3 a été remplacé par un fragment de restriction <u>Sal</u>I-<u>Sac</u>I comportant le promoteur LAC4 (sous la forme d'un fragment SalI-HindIII) et le terminateur du gène PGK de S. cerevisiae (sous la forme d'un fragment HindIII-SacI). Le plasmide pYG105 est mitotiquement très stable en l'absence de généticine (G418) et permet d'exprimer la protéine chimère à partir du promoteur <u>LAC</u>4 de <u>K. lactis</u>, notamment quand la source carbonnée est du lactose. Dans une autre exemplification, le clonage dans l'orientation productive du fragment de restriction HindIII du plasmide pYG1259 dans le site HindIII du plasmide pYG106 génère le plasmide d'expression pYG1267. Les plasmides pYG1266 et pYG1267 sont isogéniques entre eux à l'exception du fragment de restriction SalI-HindIII codant pour le promoteur LAC4

15

25

30

de <u>K. lactis</u> (plasmide pYG1266) ou le promoteur <u>PGK</u> de <u>S. cerevisiae</u> (plasmide pYG1267).

Dans une autre exemplification, le clonage dans l'orientation productive du fragment de restriction <u>Hind</u>III du plasmide pYG1336 (chimère SAH-Gly4-G.CSF, cf. E.2.1.) dans le site <u>Hind</u>III des plasmides pYG105 et pYG106 génère les plasmides d'expression pYG1351 et pYG1352, respectivement.

De même, le clonage dans l'orientation productive du fragment de restriction <u>HindIII</u> du plasmide pYG1301 (chimère G.CSF-Gly4-SAH, cf. E.2.2.) dans le site <u>Hind</u>III des plasmides pYG105 et pYG106 génère les plasmides d'expression pYG1302 et pYG1303, respectivement.

#### **EXEMPLE 4: TRANSFORMATION DES LEVURES**

La transformation des levures appartenant au genre Kluyveromyces, et en particulier les souches MW98-8C et CBS 293.91 de K. lactis, s'effectue par exemple par la technique de traitement des cellules entières par de l'acétate de lithium (Ito H. et al., J. Bacteriol. 153 (1983) 163-168), adaptée comme suit. La croissance des cellules se fait à 28°C dans 50 ml de milieu YPD, avec agitation et jusqu'à une densité optique à 600 nm (DO<sub>600</sub>) comprise entre 0,6 et 0,8 ; les cellules sont récoltées par centrifugation à faible vitesse, lavées dans une solution stérile de TE (10 mM Tris HCl pH 7,4; 1 mM EDTA), resuspendues dans 3-4 ml d'acétate lithium (0,1 M dans du TE) pour obtenir une densité cellulaire d'environ  $2 \times 10^8$ cellules/ml, puis incubées à 30°C pendant 1 heure sous agitation modérée. Des aliquotes de 0,1 ml de la suspension résultante de cellules compétentes sont incubés à 30°C pendant 1 heure en présence d'ADN et à une concentration finale de 35 % de polyéthylène glycol (PEG4000, Sigma). Après un choc thermique de 5 minutes à 42°C, les cellules sont lavées 2 fois, resuspendues dans 0,2 ml d'eau stérile et incubées 16 heures à 28°C dans 2 ml de milieu YPD pour permettre l'expression phénotypique de la fusion ORF1-APH exprimée sous contrôle du promoteur  $P_{\mathbf{k}1}$ ; 200 µl de la suspension cellulaire sont ensuite étalés sur boites YPD sélectives (G418, 200 µg/ml). Les boites sont mises à incuber à 28°C et les transformants apparaissent après 2 à 3 jours de croissance cellulaire.

15

20

30

#### **EXEMPLE 5: SECRETION DES CHIMERES**

Après sélection sur milieu riche supplémenté en G418 les clones recombinants sont testés pour leur capacité à sécréter la forme mature des protéines chimères entre SAH et G-CSF. Quelques clones correspondant à la souche K. lactis CBS 293.91 transformée par les plasmides pYG1266 ou pYG1267 (SAH-G.CSF), pYG1302 ou pYG1303 (G.CSF-Gly4-SAH) ou encore pYG1351 ou pYG1352 (SAH-Gly4-G.CSF) sont mis à incuber en milieu liquide complet sélectif à 28°C. Les surnageants cellulaires sont alors testés après électrophorèse en gel d'acrylamide à 8.5 %, soit directement par coloration du gel d'acrylamide par du bleu de coomassie (Figure 4, panneau A), soit après immunoblot en utilisant comme anticorps primaires des anticorps polyclonaux de lapin spécifiquement dirigés contre le G-CSF humain, ou contre la SAH. Lors des expériences de détection immunologique, le filtre de nitrocellulose est d'abord incubé en présence de l'anticorps spécifique, lavé plusieurs fois, incubé en présence d'anticorps de chèvre anti-lapin biotinylés, puis incubé en présence d'un complexe avidine-péroxydase en utilisant le "kit ABC" distribué par Vectastain (Biosys S.A., Compiègne, France). La réaction immunologique est ensuite révélée par addition de diamino-3,3' benzidine tetrachlorydrate (Prolabo) en présence d'eau oxygénée, selon les recommandations du fournisseur. Les résultats de la Figure 4 démontrent que la protéine hybride SAH-G.CSF est reconnue à la fois par des anticorps dirigés contre l'albumine humaine (panneau C) et le G-CSF humain (panneau B). Les résultats de la Figure 6 indiquent que la chimère SAH-Gly4-G.CSF (piste 3) est particulièrement bien sécrétée par la levure Kluyveromyces, possiblement du fait que la présence du linker peptidique entre partie SAH et partie G-CSF est plus favorable à un repliement indépendant de ces 2 parties lors du transit de la chimère dans la voie sécrétoire. De plus la fusion Nterminale (G.CSF-Gly4-SAH) est également sécrétée par la levure Kluyveromyces (Figure 6, piste 1).

## EXEMPLE 6: PURIFICATION ET CARACTERISATION MOLECULAIRE DES PRODUITS SECRETES

Après centrifugation d'une culture de la souche CBS 293.91 transformée par les plasmides d'expression selon l'exemple 3, le surnageant de culture est passé à travers un filtre de 0,22 mm (Millipore), puis concentré par ultrafiltration (Amicon)

20

25

30

en utilisant une membrane dont le seuil de discrimination se situe à 30 kDa. Le concentrat obtenu est alors ajusté à 50 mM Tris HCl à partir d'une solution stock de Tris HCl 1M (pH 6), puis déposé par fractions de 20 ml sur une colonne (5 ml) échangeuse d'ions (Q Fast Flow, Pharmacia) équilibrée dans le même tampon. La protéine chimère est alors éluée de la colonne par un gradient (0 à 1 M) de NaCl. Les fractions contenant la protéine chimère sont alors réunies et dialysées contre une solution de Tris HCl 50 mM (pH 6) et redéposées sur colonne Q Fast Flow (1 ml) équilibrée dans le même tampon. Après élution de la colonne, les fractions contenant la protéine sont réunies, dialysées contre de l'eau et lyophilisées avant caractérisation: par exemple, le séquençage (Applied Biosystem) de la protéine SAH-G.CSF sécrétée par la levure CBS 293.91 donne la séquence N-terminale attendue de la SAH (Asp-Ala-His...), démontrant une maturation correcte de la chimère immédiatement en C-terminal du doublet de résidus Arg-Arg de la région "pro" de la SAH (Figure 1).

## 15 EXEMPLE 7: ACTIVITE BIOLOGIQUE DES CHIMERES ENTRE SAH ET G-CSF

#### E.7.1. Activité biologique in vitro.

Les chimères purifiées selon l'exemple 6 sont testées pour leur capacité à permettre la prolifération in vitro de la lignée murine IL3-dépendante NFS60, par mesure de l'incorporation de thymidine tritiée essentiellement selon le protocole décrit par Tsuchiya et al. [Proc. Natl. Acad. Sci. (1986) 83 7633]. Pour chaque chimère, les mesures sont réalisées entre 3 et 6 fois dans un test trois points (trois dilutions du produit) dans une zone ou la relation entre quantité de produit actif et incorporation de thymidine marquée (Amersham) est linéaire. Dans chaque plaque de microtitration, l'activité d'un produit référence constitué de G-CSF humain recombinant exprimé dans des cellules mammifères est également systématiquement incorporé. Les résultats de la Figure 7 démontrent que la chimère SAH-G.CSF (pYG1266) sécrétée par la levure Kluyveromyces est capable in vitro de transduire un signal de prolifération cellulaire pour la lignée NFS60. Dans ce cas particulier, l'activité spécifique (cpm/molarité) de la chimère est environ 7 fois plus faible que celle du G-CSF référence (non couplé).

#### E.7.2. Activité in vivo

L'activité de stimulation des chimères SAH/G-CSF sur la granulopoièse <u>in vivo</u> est testée après injection sous-cutanée chez le rat (Sprague-Dawley/CD, 250-300 g, 8-9 semaines) et comparée à celle du G-CSF référence exprimé à partir de cellules de mammifère. Chaque produit, testé à raison de 7 animaux, est injecté par voie sous-cutanée en région dorso-scapulaire à raison de 100 ml pendant 7 jours consécutifs (J1-J7). 500 ml de sang sont recueillis aux jours J-6, J2 (avant la 2ème injection), J5 (avant la 5ème injection) et J8, et une numération sanguine est effectuée. Dans ce test, l'activité spécifique (unités de neutropoièse/mole injectée) de la chimère SAH-G.CSF (pYG1266) est identique à celle du G-CSF référence (Figure 8). Puisque cette chimère particulière possède <u>in vitro</u> une activité spécifique 7 fois plus faible que celle du G-CSF référence (Figure 7), il est donc démontré que le couplage génétique du G-CSF sur la SAH en modifie favorablement les propriétés pharmacocinétiques.

#### **REVENDICATIONS**

- 1. Polypeptide recombinant comportant une partie active constituée par tout ou partie du G-CSF ou d'un variant du G-CSF couplé à une structure stabilisatrice essentiellement protéique.
- 2. Polypeptide selon la revendication 1 caractérisé en ce que la partie active présente une structure choisie parmi :
- (a) la séquence peptidique comprise entre les résidus Thr586-Pro759 de la séquence donnée sur la Figure 1,
- (b) une partie de la structure peptidique (a) ayant conservé l'activité 10 biologique du G-CSF, et,
  - (c) une structure dérivée des structures (a) ou (b) par modifications structurales (mutation, substitution, addition et/ou délétion d'un ou plusieurs résidus), et ayant conservé l'activité biologique du G-CSF, ou une activité modifiée.
- 3. Polypeptide selon la revendication 1 ou 2 caractérisé en ce que la partie 15 active est couplée à l'extrémité N-terminale de la structure stabilisatrice.
  - 4. Polypeptide selon la revendication 1, 2 ou 3 caractérisé en ce que la partie active est couplée à l'extrémité C-terminale de la structure stabilisatrice.
- Polypeptide selon l'une des revendications 1 à 4 caractérisé en ce que la structure stabilisatrice est un polypeptide possédant une demie-vie plasmatique
   élevée.
  - 6. Polypeptide selon la revendication 5 caractérisé en ce que le polypeptide possédant une demie-vie plasmatique élevée est une protéine telle qu'une albumine, une apolipoprotéine, une immunoglobuline ou encore une transferine.
- 7. Polypeptide selon la revendication 5 caractérisé en ce que le polypeptide possédant une demie-vie plasmatique élevée est dérivé par modification(s) structurale(s) (mutation, substitution, addition et/ou délétion d'un ou plusieurs résidus, modification chimique) d'une protéine selon la revendication 6.

- 8. Polypeptide selon l'une des revendications 5 à 7 caractérisé en ce que la structure stabilisatrice est un polypeptide faiblement ou non-immunogénique pour l'organisme dans lequel il est utilisé.
- 9. Polypeptide selon la revendication 5 caractérisé en ce que la structure stabilisatrice est une albumine ou un variant de l'albumine.
  - 10. Séquence nucléotidique codant pour un polypeptide selon l'une quelconque des revendications 1 à 9.
- 11. Séquence nucléotidique selon la revendication 10 caractérisée en ce qu'elle comprend une séquence "leader" permettant la sécrétion du polypeptide exprimé.
  - 12. Cassette d'expression comprenant une séquence nucléotidique selon l'une des revendications 10 ou 11 sous le contrôle d'une région d'initiation de la transcription et éventuellement d'une région de terminaison de la transcription.
- 13. Plasmide autoréplicatif comportant une cassette d'expression selon la revendication 12.
  - 14. Cellule recombinante eucaryote ou procaryote dans laquelle a été inséré une séquence nucléotidique selon l'une des revendications 10 ou 11 ou une cassette d'expression selon la revendication 12 ou un plasmide selon la revendication 13.
- 15. Cellule recombinante selon la revendication 14 caractérisée en ce qu'il s'agit d'une levure, d'une cellule animale, d'un champignon ou d'une bactérie.
  - 16. Cellule recombinante selon la revendication 15 caractérisée en ce qu'il s'agit d'une levure.
  - 17. Cellule recombinante selon la revendication 16 caractérisée en ce qu'il s'agit d'une levure du genre <u>Saccharomyces</u> ou <u>Kluyveromyces</u>.
- 25 18. Procédé de préparation d'un polypeptide tel que défini dans l'une des revendications 1 à 9 caractérisé en ce que l'on cultive une cellule recombinante selon l'une des revendications 14 à 17 dans des conditions d'expression, et on récupère le polypeptide produit.

- 19. Composition pharmaceutique comprenant un ou plusieurs polypeptides selon l'une quelconque des revendications 1 à 9.
- 20. Composition pharmaceutique selon la revendication 19 destinée à être utilisée dans toutes les situations pathologiques dans lesquelles le nombre et/ou l'activité des granulocytes doivent être stimulées.
- 21. Composition pharmaceutique selon la revendication 20 destinée à la prévention ou au traitement des leukopénies ou de certaines leucémies.
- 22. Composition pharmaceutique selon la revendication 20 utilisable dans le cas de greffes ou de traitement anticancéreux, pour restaurer le système immunitaire.

WO 93/15211 PCT/FR93/00086

SEO. ID NO: 1

TYPE DE SEQUENCE : LONGUEUR : NOMBRE DE BRINS : CONFIGURATION :

Nucléotide et sa protéine corréspondante

2382 nucléotides

Linéaire

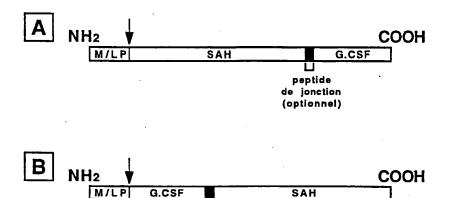
Fragment de restriction <u>Hind</u>III du plasmide d'expression pYG1259 (chimère G.CSF-SAH)
Recombinaisons génétiques in vitro TYPE DE MOLECULE :

ORIGINE:

AAGCT TTACAACAAA TATAAAAACA		GTA ACC TTT ATT T		
AGC TCG GCT TAT TCC AGG GGT Ser Ser Ala Tyr Ser Arg Gly				
CGG TTT AAA GAT TTG GGA GAA Arg Phe Lys Asp Leu Gly Glu				
TAT CTT CAG CAG TGT CCA TITT Tyr Leu Gln Gln Cys Pro Phe				
GCA AAA ACA TGT GTT GCT GAT Ala Lys Thr Cys Val Ala Asp				
TTT GGA GAC AAA TTA TGC ACA Phe Gly Asp Lys Leu Cys Thr				
TGC TGT GCA AAA CAA GAA CCT Cys Cys Ala Lys Gln Glu Pro				
CCA AAC CTC CCC CGA TTG GTG Pro Asn Leu Pro Arg Leu Val	Arg Pro Glu	Val Asp Val Met (	Cys Thr Ala Phe	His Asp 129
AAT GAA GAG ACA TTT TTG AAA Asn Glu Glu Thr Phe Leu Lys	AAA TAC TTA ' Lys Tyr Leu '	TAT GAA ATT GCC A Tyr Glu Ile Ala A	AGA AGA CAT CCT Arg Arg His Pro	TAC TTT Tyr Phe 149
TAT GCC CCG GAA CTC CTT TTC Tyr Ala Pro Glu Leu Leu Phe				
CAA GCT GCT GAT AAA GCT GCC Gln Ala Ala Asp Lys Ala Ala				
AAG GCT TCG TCT GCC AAA CAG Lys Ala Ser Ser Ala Lys Gln				
GCT TTC AAA GCA TGG GCA GTA Ala Phe Lys Ala Trp Ala Val				
GAA GTT TCC AAG TTA GTG ACA Glu Val Ser Lys Leu Val Thr				
CTG CTT GAA TGT GCT GAT GAC Leu Leu Glu Cys Ala Asp Asp				
TCG ATC TCC AGT AAA CTG AAG Ser Ile Ser Ser Lys Leu Lys				
ATT GCC GAA GTG GAA AAT GAT Ile Ala Glu Val Glu Asn Asp				
GTT GAA AGT AAG GAT GTT TGC Val Glu Ser Lys Asp Val Cys				
TTT TTG TAT GAA TAT GCA AGA Phe Leu Tyr Glu Tyr Ala Arg				

GCC	AAG	ACA	TAT	GAA	ACC	ACT	CTA	GAG	AAG	TGC	TGT	GCC	GCT	GCA	GAT	CCT	CAT	GAA	TGC	369
Ala	Lys	Thr	Tyr	Glu	Thr	Thr	Leu	Glu	Lys	Cys	Cys	Ala	Ala	Ala	Asp	Pro	His	Glu	Cys	
TAT	GCC	AAA	GTG	TTC	GAT	GAA	TTT	AAA	CCT	CTT	GTG	GAA	GAG	CCT	CAG	AAT	TTA	ATC	aaa	389
Tyr	Ala	Lys	Val	Phe	Asp	Glu	Phe	Lys	Pro	Leu	Val	Glu	Glu	Pro	Gln	Asn	Leu	Ile	Lys	
CAA	AAT	TGT	GAG	CTT	TTT	GAG	CAG	CTT	GGA	GAG	TAC	AAA	TTC	CAG	AAT	GCG	CTA	TTA	GTT	409
Gln	Asn	Cys	Glu	Leu	Phe	Glu	Gln	Leu	Gly	Glu	Tyr	Lys	Phe	Gln	Asn	Ala	Leu	Leu	Val	
CGT	TAC	ACC	AAG	AAA	GTA	CCC	CAA	GTG	TCA	ACT	CCA	ACT	CTT	GTA	GAG	GTC	TCA	AGA	AAC	429
Arg	Tyr	Thr	Lys	Lys	Val	Pro	Gln	Val	Ser	Thr	Pro	Thr	Leu	Val	Glu	Val	Ser	Arg	Asn	
CTA	GGA	AAA	GTG	GGC	AGC	AAA	TGT	TGT	AAA	CAT	CCT	GAA	GCA	AAA	AGA	ATG	CCC	TGT	GCA	449
Leu	Gly	Lys	Val	Gly	Ser	Lys	Cys	Cys	Lys	His	Pro	Glu	Ala	Lys	Arg	Met	Pro	Cys	Ala	
GAA	GAC	TAT	CTA	TCC	GTG	GTC	CTG	AAC	CAG	TTA	TGT	GTG	TTG	CAT	GAG	AAA	ACG	CCA	GTA	469
Glu	Asp	Tyr	Leu	Ser	Val	Val	Leu	Asn	Gln	Leu	Cys	Val	Leu	His	Glu	Lys	Thr	Pro	Val	
AGT	GAC	AGA	GTC	ACC	AAA	TGC	TGC	ACA	GAA	TCC	TTG	GTG	AAC	AGG	CGA	CCA	TGC	TTT	TCA	489
Ser	Asp	Arg	Val	Thr	Lys	Cys	Cys	Thr	Glu	Ser	Leu	Val	Asn	Arg	Arg	Pro	Cys	Phe	Ser	
GCT	CTG	GAA	GTC	GAT	GAA	ÄCA	TAC	GTT	ccc	AAA	GAG	TTT	AAT Asn	GCT	GAA	ACA	TTC	ACC	TTC	509
CAT	GCA	GAT	ATA	TGC	ACA	CTT	TCT	GAG	AAG	GAG	AGA	CAA	ATC Ile	AAG	AAA	CAA	ACT	GCA	CTT	529
GTT	GAG	CTT	GTG	AAA	CAC	AAG	ccc	AAG	GCA	ACA	AAA	GAG	CAA Gln	CTG	AAA	GCT	GTT	ATG	GAT	549
GAT	TTC	GCA	GCT	TTT	GTA	GAG	AAG	TGC	TGC	AAG	GCT	GAC	GAT Asp	AAG	GAG	ACC	TGC	ттт	GCC	
							•													569
GAG	GAG	GGI	AAA Lys	AAA Lys	Leu	GTT Val	GCT Ala	GCA Ala	AGT Ser	CAA Gln	GCT Ala	G <u>CC</u> Ala	TTA Leu	GDC Gly	TTA Leu	ACC Thr	CCC Pro	CT <u>G</u> Leu	GGC Gly	589
<u>CC</u> T	GCC	AGC	TCC	CTG	CCC	CAG	AGC	TTC	CTG	CTC	AAG	TGC	TTA	GAG	CAA	GTG	AGG	AAG	ATC	
Pro	Ala	Ser	Ser	Leu	Pro	Gln	Ser	Phe	Leu	Leu	<i>Lys</i>	Cys	<i>Leu</i>	Glu	Gln	Val	<i>Arg</i>	<i>Lys</i>	Ile	609
CAG	GGC	gat	GGC	GCA	GCG	CTC	CAG	GAG	AAG	CTG	TGT	GCC	ACC	TAC	AAG	CTG	TGC	CAC	CCC	629
Gln	Gly	<i>Asp</i>	Gly	Ala	Ala	Leu	Gln	Glu	<i>Lys</i>	Leu	Cys	Ala	Thr	Tyr	<i>Lys</i>	Leu	Cys	His	Pro	
GAG	GAG	CTG	GTG	CTG	CTC	GGA	CAC	TCT	CTG	GGC	ATC	CCC	TGG	GCT	CCC	CT <u>G</u>	AGC	TCC	TGC	649
Glu	Glu	Leu	Val	<i>L</i> eu	Leu	Gly	His	Ser	<i>Leu</i>	Gly	Ile	Pro	Trp	Ala	Pro	Leu	Ser	Ser	Cys	
CCC	AGC	CAG	GCC	CTG	CAG	CTG	GCA	GGC	TGC	TTG	AGC	CAA	CTC	CAT	AGC	GGC	CTT	TTC	CTC	669
Pro	Ser	Gln	Ala	Leu	Gln	<i>Leu</i>	Ala	Gly	Cys	<i>Leu</i>	Ser	Gln	Leu	His	Ser	Gly	Leu	Phe	Leu	
TAC Tyr	CAG Gln	GGG Gly	CTC Leu	CTG <i>Leu</i>	CAG Gln	GCC Ala	CTG Leu	GAA Glu	GGG Gly	ATA Ile	TCC Ser	CCC Pro	GAG Glu	TTG Leu	GGT Gly	CCC <i>Pro</i>	ACC Thr	TTG <i>Leu</i>	GAC Asp	6 <b>8</b> 9
ACA	CTG	CAG	CTG	GAC	GTC	GCC	GAC	TTT	GCC	ACC	ACC	ATC	TGG Trp	CAG	CAG	ATG	GAA	·GAA	CTG	709
													CCG							.05
Gly	Met	Ala	Pro	Ala	Leu	Gln	Pro	Thr	Gln	Gly	Ala	Met	Pro	Ala	Phe	Ala	Ser	Ala	Phe	. 729
CAG	CGC	CGG	GCA	GGA	GGG	GTC	CTG	GTT	GCT	AGC	CAT	CTG	CAG	AGC	TTC	CTG	GAG	GTG	TCG	749
Gln	Arg	Arg	Ala	Gly	Gly	Val	Leu	Val	Ala	Ser	His	<i>Leu</i>	Gln	Ser	Phe	<i>Leu</i>	Glu	Val	Ser	
TAC <i>Tyr</i>											AGCI	T								759

Figure 1(b)



peptide de jonction (optionnel)

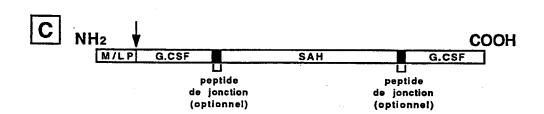


Figure 2

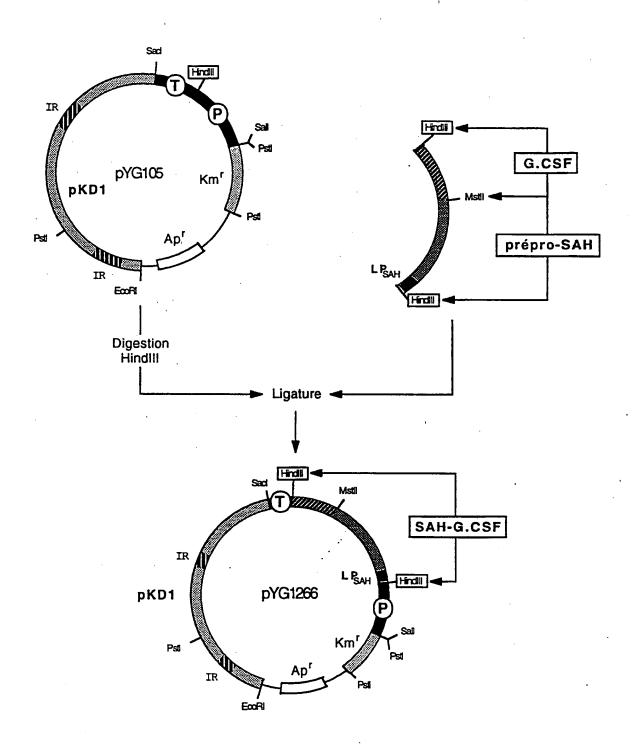


Figure 3

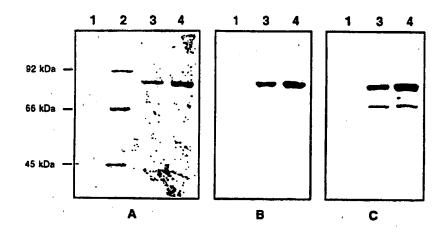


Figure 4

SEO.	ID	NIO	
3FL /.	$\mathbf{n}$	IVU	

TYPE DE SEQUENCE : LONGUEUR : NOMBRE DE BRINS :

Nucléotide et sa protéine correspondante

2455 nucléotides

Linéaire

CONFIGURATION: TYPE DE MOLECULE:

Fragment de restriction <u>Hind</u>III du plasmide d'expression pYG1301 (chimère G.CSF-Gly4-SAH positionnée immédiatement en aval de la région prépro de la SAH)

ORIGINE:

Recombinaisons génétiques in vitro

AAGCT TTACAACAAA TATAAAAACA		TA ACC TTT ATT TCC CT al Thr Phe Ile Ser Le	
AGC TCG GCT TAT TCC AGG GGT		Apal	
Ser Ser Ala Tyr Ser Arg Gly			
CCC CAG AGC TTC CTG CTC AAG Pro Gln Ser Phe Leu Leu Lys			
GCG CTC CAG GAG AAG CTG TGT	-		
Ala Leu Gln Glu Lys Leu Cys		ys Leu Cys His Pro Gl	
CTC GGA CAC TCT CTG GGC ATC	CCC TGG GCT CC	<b>SatI</b> CC CT <u>G AGC TC</u> C TGC CC	C AGC CAG GCC CTG
Leu Gly His Ser Leu Gly Ile	Pro Trp Ala Pr	ro Leu Ser Ser Cys Pr	o Ser Gln Ala Leu 69
CAG CTG GCA GGC TGC TTG AGC			
Gln Leu Ala Gly Cys Leu Ser	Gln Leu His Se	er Gly Leu Phe Leu Ty	r Gln Gly Leu Leu 89
CAG GCC CTG GAA GGG ATA TCC Gln Ala Leu Glu Gly Ile Ser			
		-	•
GTC GCC GAC TTT GCC ACC ACC Val Ala Asp Phe Ala Thr Thr			
CTG CAG CCC ACC CAG GGT GCC	ATG CCG GCC T	IC GCC TCT GCT TTC CA	G CGC CGG GCA GGA
Leu Gln Pro Thr Gln Gly Ala	Met Pro Ala Ph	he Ala Ser Ala Phe Gl	n Arg Arg Ala Gly 149
GGG GTC CTG GTT GCT AGC CAT			
Gly Val Leu Val Ala Ser His			
CAC CTT GCG CAG CCC GGT GGA	GGC GGT GAT GC	CA CAC AAG AGT GAG GT	T GCT CAT CGG TTT
			1 31- 116- 3 Dh- 100
0 001/1 777	ker I>S		l Ala His Arg Phe 189
AAA GAT TTG GGA GAA GAA AAT	TTC AAA GCC TT	ah Ig gig tig att gcc ti	l Ala His Arg Phe 189 T GCT CAG TAT CTT
AAA GAT TTG GGA GAA GAA AAT Lys Asp Leu Gly Glu Glu Asn	TTC AAA GCC TT Phe Lys Ala Le	AH NG GTG TTG ATT GCC TT eu Val Leu Ile Ala Ph	l Ala His Arg Phe 189 T GCT CAG TAT CTT e Ala Gln Tyr Leu 209
AAA GAT TTG GGA GAA GAA AAT Lys Asp Leu Gly Glu Glu Asn CAG CAG TGT CCA TTT GAA GAT	TTC AAA GCC TT Phe Lys Ala Le	AH NG GTG TTG ATT GCC TT eu Val Leu Ile Ala Ph NA GTG AAT GAA GTA AC	l Ala His Arg Phe 189 T GCT CAG TAT CTT e Ala Gln Tyr Leu 209 T GAA TTT GCA AAA
AAA GAT TTG GGA GAA GAA AAT Lys Asp Leu Gly Glu Glu Asn CAG CAG TGT CCA TTT GAA GAT Gln Gln Cys Pro Phe Glu Asp	TTC AAA GCC TI Phe Lys Ala Le CAT GTA AAA TI His Val Lys Le	TAH  TG GTG TTG ATT GCC TT  BU Val Leu Ile Ala Ph  TA GTG AAT GAA GTA AC  BU Val Asn Glu Val Th	l Ala His Arg Phe 189 T GCT CAG TAT CTT e Ala Gln Tyr Leu 209 T GAA TTT GCA AAA r Glu Phe Ala Lys 229
AAA GAT TTG GGA GAA GAA AAT Lys Asp Leu Gly Glu Glu Asn CAG CAG TGT CCA TTT GAA GAT	TTC AAA GCC TT Phe Lys Ala Le CAT GTA AAA TT His Val Lys Le	TAH  IG GTG TTG ATT GCC TT  BU VAL LEU ILE ALA PH  IA GTG AAT GAA GTA AC  BU VAL ASN GLU VAL TH  GT GAC AAA TCA CTT CA	1 Ala His Arg Phe 189 T GCT CAG TAT CTT e Ala Gln Tyr Leu 209 T GAA TTT GCA AAA r Glu Phe Ala Lys 229 T ACC CTT TTT GGA
AAA GAT TTG GGA GAA GAA AAT Lys Asp Leu Gly Glu Glu Asn CAG CAG TGT CCA TTT GAA GAT Gln Gln Cys Pro Phe Glu Asp ACA TGT GTT GCT GAT GAG TCA Thr Cys Val Ala Asp Glu Ser	TTC AAA GCC TT Phe Lys Ala Le CAT GTA AAA TT His Val Lys Le GCT GAA AAT TC Ala Glu Asn Cy	TAH  IG GTG TTG ATT GCC TT  eu Val Leu Ile Ala Ph  IA GTG AAT GAA GTA AC  eu Val Asn Glu Val Th  GT GAC AAA TCA CTT CA  ys Asp Lys Ser Leu Hi	1 Ala His Arg Phe 189 T GCT CAG TAT CTT e Ala Gln Tyr Leu 209 T GAA TTT GCA AAA r Glu Phe Ala Lys 229 T ACC CTT TTT GGA s Thr Leu Phe Gly 249
AAA GAT TTG GGA GAA GAA AAT Lys Asp Leu Gly Glu Glu Asn CAG CAG TGT CCA TTT GAA GAT Gln Gln Cys Pro Phe Glu Asp ACA TGT GTT GCT GAT GAG TCA	TTC AAA GCC TI Phe Lys Ala Le CAT GTA AAA TI His Val Lys Le GCT GAA AAT TC Ala Glu Asn Cy ACT CTT CGT GA	TAH  IG GTG TTG ATT GCC TT  eu Val Leu Ile Ala Ph  IA GTG AAT GAA GTA AC  eu Val Asn Glu Val Th  GT GAC AAA TCA CTT CA  ys Asp Lys Ser Leu Hi  AA ACC TAT GGT GAA AT	1 Ala His Arg Phe 189 T GCT CAG TAT CTT e Ala Gln Tyr Leu 209 T GAA TTT GCA AAA r Glu Phe Ala Lys 229 T ACC CTT TTT GGA s Thr Leu Phe Gly 249 G GCT GAC TGC TGT
AAA GAT TTG GGA GAA GAA AAT Lys Asp Leu Gly Glu Glu Asn CAG CAG TGT CCA TTT GAA GAT Gln Gln Cys Pro Phe Glu Asp ACA TGT GTT GCT GAT GAG TCA Thr Cys Val Ala Asp Glu Ser GAC AAA TTA TGC ACA GTT GCA Asp Lys Leu Cys Thr Val Ala GCA AAA CAA GAA CCT GAG AGA	TTC AAA GCC TT Phe Lys Ala Le CAT GTA AAA TT His Val Lys Le GCT GAA AAT TC Ala Glu Asn Cy ACT CTT CGT GA Thr Leu Arg GI	THE CAA CAC AAA GAA GAA AT COURT CAN ACC TO THE COURT CAN ACC TAT GOT GAA AT THE COURT CAN ACC TAT GAA ACC TAT GAA ACC TAT CAC AAA GAA CAC TAT CAC AAA GAC TAT CAC AAA GAC TAT CAC AAA GAC TAT CAC AAA GAC TAT CAC	I Ala His Arg Phe 189  T GCT CAG TAT CTT e Ala Gln Tyr Leu 209  T GAA TTT GCA AAA r Glu Phe Ala Lys 229  T ACC CTT TTT GGA s Thr Leu Phe Gly 249  G GCT GAC TGC TGT t Ala Asp Cys Cys 269  T GAC AAC CCA AAC
AAA GAT TTG GGA GAA GAA AAT Lys Asp Leu Gly Glu Glu Asn CAG CAG TGT CCA TTT GAA GAT Gln Gln Cys Pro Phe Glu Asp ACA TGT GTT GCT GAT GAG TCA Thr Cys Val Ala Asp Glu Ser GAC AAA TTA TGC ACA GTT GCA Asp Lys Leu Cys Thr Val Ala	TTC AAA GCC TT Phe Lys Ala Le CAT GTA AAA TT His Val Lys Le GCT GAA AAT TC Ala Glu Asn Cy ACT CTT CGT GA Thr Leu Arg GI	THE CAA CAC AAA GAA GAA AT COURT CAN ACC TO THE COURT CAN ACC TAT GOT GAA AT THE COURT CAN ACC TAT GAA ACC TAT GAA ACC TAT CAC AAA GAA CAC TAT CAC AAA GAC TAT CAC AAA GAC TAT CAC AAA GAC TAT CAC AAA GAC TAT CAC	I Ala His Arg Phe 189  T GCT CAG TAT CTT e Ala Gln Tyr Leu 209  T GAA TTT GCA AAA r Glu Phe Ala Lys 229  T ACC CTT TTT GGA s Thr Leu Phe Gly 249  G GCT GAC TGC TGT t Ala Asp Cys Cys 269  T GAC AAC CCA AAC
AAA GAT TTG GGA GAA GAA AAT Lys Asp Leu Gly Glu Glu Asn CAG CAG TGT CCA TTT GAA GAT Gln Gln Cys Pro Phe Glu Asp ACA TGT GTT GCT GAT GAG TCA Thr Cys Val Ala Asp Glu Ser GAC AAA TTA TGC ACA GTT GCA Asp Lys Leu Cys Thr Val Ala GCA AAA CAA GAA CCT GAG AGA Ala Lys Gln Glu Pro Glu Arg CTC CCC CGA TTG GTG AGA CCA	TTC AAA GCC TTPhe Lys Ala Let CAT GTA AAA TTHE Val Lys Let Ala Glu Asn Cy ACT CTT CGT GAT Leu Arg Glu Asn Glu Cys Pt Asn Glu Cys Pt GAG GTT GAT GAT GAT GAT GAT GAT GAT GAT	THE STG TTG ATT GCC TTG GTG AAT GAA GTA ACG VAL ASN GLU VAL THE GTG GAA AT GAA GTA ACG GAA AT GAA GTA ACG GAA AT GAA ACC TAT GGT GAA AT LU THR TYR GLY GLU ME TC TTG CAA CAC AAA GAA GA CAC ATG GAT GAT GTG ATG TGC ACT GCT TTG ACT GCT TTG ATG TGC ACT GCT TTG ACT ACT GCT TTG ATG TTG ACT GCT TTG ACT	I Ala His Arg Phe 189 I GCT CAG TAT CTT e Ala Gln Tyr Leu 209 I GAA TTT GCA AAA r Glu Phe Ala Lys 229 I ACC CTT TTT GGA s Thr Leu Phe Gly 249 G GCT GAC TGC TGT t Ala Asp Cys Cys 269 IT GAC AAC CCA AAC p Asp Asn Pro Asn 289 I CAT GAC AAT GAA
AAA GAT TTG GGA GAA GAA AAT Lys Asp Leu Gly Glu Glu Asn CAG CAG TGT CCA TTT GAA GAT Gln Gln Cys Pro Phe Glu Asp ACA TGT GTT GCT GAT GAG TCA Thr Cys Val Ala Asp Glu Ser GAC AAA TTA TGC ACA GTT GCA Asp Lys Leu Cys Thr Val Ala GCA AAA CAA GAA CCT GAG AGA Ala Lys Gln Glu Pro Glu Arg CTC CCC CGA TTG GTG AGA CCA Leu Pro Arg Leu Val Arg Pro	TTC AAA GCC TT Phe Lys Ala Le CAT GTA AAA TT His Val Lys Le GCT GAA AAT TC Ala Glu Asn Cy ACT CTT CGT GA Thr Leu Arg Gl AAT GAA TGC TT Asn Glu Cys Pt GGG GTT GAT GAT GG Glu Val Asp Va	THE GTG TTG ATT GCC TT EU Val Leu Ile Ala Ph TA GTG AAT GAA GTA AC EU Val Asn Glu Val Th GT GAC AAA TCA CTT CA YS ASP Lys Ser Leu Hi AA ACC TAT GGT GAA AT LU Thr Tyr Gly Glu Me TC TTG CAA CAC AAA GA he Leu Gln His Lys As TG ATG TGC ACT GCT TT al Met Cys Thr Ala Ph	I Ala His Arg Phe 189 I GCT CAG TAT CTT e Ala Gln Tyr Leu 209 I GAA TTT GCA AAA r Glu Phe Ala Lys 229 I ACC CTT TTT GGA s Thr Leu Phe Gly 249 G GCT GAC TGC TGT t Ala Asp Cys Cys 269 I GAC AAC CCA AAC p Asp Asn Pro Asn 289 I CAT GAC AAT GAA e His Asp Asn Glu 309
AAA GAT TTG GGA GAA GAA AAT Lys Asp Leu Gly Glu Glu Asn CAG CAG TGT CCA TTT GAA GAT Gln Gln Cys Pro Phe Glu Asp ACA TGT GTT GCT GAT GAG TCA Thr Cys Val Ala Asp Glu Ser GAC AAA TTA TGC ACA GTT GCA Asp Lys Leu Cys Thr Val Ala GCA AAA CAA GAA CCT GAG AGA Ala Lys Gln Glu Pro Glu Arg CTC CCC CGA TTG GTG AGA CCA	TTC AAA GCC TTPhe Lys Ala Let CAT GTA AAA TTG His Val Lys Let Ala Glu Asn Cy ACT CTT CGT GA AAT TGC TTH Leu Arg Glu Asn Glu Cys Pth Asn Glu Cys Pth GAG GTT GAT GAT GGU Val Asp Val TTA TAT GAA AT	THE GTG TTG ATT GCC TTGU VALUE ILGA ATT GCC TTGU VALUE ILGA ATT GCC TTGU VALUE AND GTG AAT GAA GTA ACGU VALUE AAA TCA CTT CAGU ATTGU THE GTG GAA ATGU THE TYPE GLY GLUE METER GAT GAA GAA GAA CAC GAA GAA GAA GAA GAA GAA	I Ala His Arg Phe 189 I GCT CAG TAT CTT e Ala Gln Tyr Leu 209 I GAA TTT GCA AAA r Glu Phe Ala Lys 229 I ACC CTT TTT GGA s Thr Leu Phe Gly 249 G GCT GAC TGC TGT t Ala Asp Cys Cys 269 I GAC AAC CCA AAC p Asp Asn Pro Asn 289 I CAT GAC AAT GAA e His Asp Asn Glu 309 I TAC TTT TAT GCC

WO 93/15211 PCT/FR93/00086

														TGT Cys		GCT Ala	, 3	49
														GAA Glu			3	69
														GAA Glu		 	3	89
														TTT Phe			4	.09
														GGA Gly		 	4	.29
														CAA Gln			4	49
														CAC His			4	.69
														GAT Asp			4	89
														GGC Gly			5	09
														AGA Arg			5	29
														GAA Glu			5	49
														ATC Ile			5	69
														TTA Leu			5	89
														AGA Arg		GGA Gly	6	509
														TGT Cys			$\epsilon$	529
														CCA Pro		GAC Asp	6	49
														TTT Phe		CTG Leu	e	69
														ACC Thr		GCA Ala	e	89
														GCA Ala			7	709
														ATG Met			.7	729
														TTT Phe		GAG Glu	-	749
							AGT Ser		GCC		GGC		CATO	CACA'	PTT		•	763
_	-	-	_	_	-	-		_	_	-	-							

AAAAGCATCT CAGCCTACCA TGAGAATAAG AGAAAGAAAA TGAAGATCAA AAGCTT

8/10

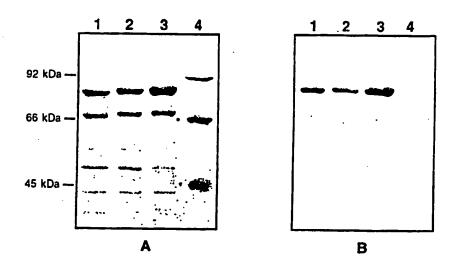


Figure 6

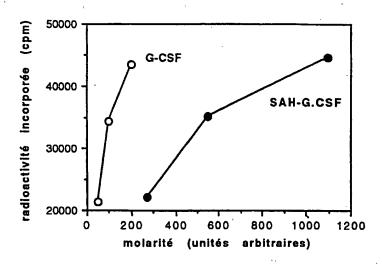


Figure 7 .

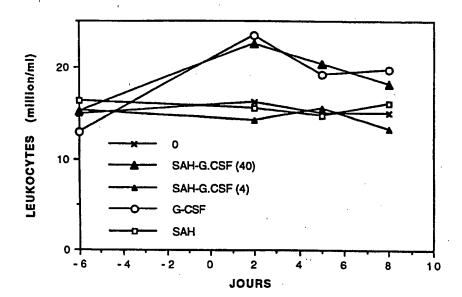


Figure 8

### INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No. PCT/FR93/00086

Int	SSIFICATION OF SUBJECT MATTER C12N 15/62; C12N 1/19; C1. C1. C12N 15/14; //(C12N 1/ International Patent Classification (IPC) or to both	A61K 37/02; C07K 13700 / 19, C12R 1/645) national classification and IPC	C12N 15/27;							
B. FIELDS SEARCHED										
Minimum do	cumentation searched (classification system followed by	classification symbols)								
Int	Cl. <sup>5</sup> : C07K; C12N; A61K									
Documentati	on searched other than minimum documentation to the e	xtent that such documents are included in th	e fields searched							
Electronic da	ta base consulted during the international search (name o	of data base and, where practicable, search t	erms used)							
C. DOCU	MENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT									
Category*	Citation of document, with indication, where ap	ppropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.							
Υ	DE, A, 3 723 781 (CHUGAISEIY 21 January 1988, see pag line 1; claims; tables		1,5-6,8-9							
Α	in the state of th		19-22							
Υ	EP, A, O 364 980 (DENKI KAGA 25 April 1990, see abstrasee page 2, lines 28-30 see page 3, lines 1-6 see page 3, line 54	KU KOGYOKABUSHIKI KAISHA) act	1,5-6,8-9							
Υ	EP, A, O 395 918 (VASCULAR L. 7 November 1990, see col see column 16, lines 26-	umn 1, lines 24-48	1,5-6,8-9							
Υ	WO, A, 9 013 653 (DELTA BIOT 15 November 1990, see page	ECHNOLOGY LIMITED) ge 9, lines 18-24	1,5-6,8-9							
A	EP, A, O 361 991 (RHONE-POUL cited in the application	,	10-18							
Furthe	r documents are listed in the continuation of Box C.	See patent family annex.								
* Special "A" docume to be of	categories of cited documents: nt defining the general state of the art which is not considered particular relevance	"T" later document published after the inter	cation but cited to understand							
"L" docume cited to	ocument but published on or after the international filing date nt which may throw doubts on priority claim(s) or which is establish the publication date of another citation or other	considered novel or cannot be considered step when the document is taken along	e e involve an inventive							
"O" docume means	reason (as specified)  nt referring to an oral disclosure, use, exhibition or other  nt muhlished prior to the international filling data but leave the	combined with one or more other such	step when the document is documents, such combination							
"P" document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed "&" document member of the same patent family										
	e 1993 (17.06.93)	Date of mailing of the international sear 2 July 1993 (02.07.93)	rch report							
1	ailing address of the ISA/	Authorized officer								
Europea	an Patent Office									
Facsimile No	о.	Telephone No.								

Form PCT/ISA/210 (second sheet) (July 1992)

#### INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No.
PCT/FR93/00086

Category*	on). DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT  Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
	see examples 1-4	
A	EP, A, O 401 384 (KIRIN-AMGEN, INC.) 12 December 1990, see page 1, line 15 - page 3	1,19-22
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	· ·	

#### ANNEX TO THE INTERNATIONAL SEARCH REPORT ON INTERNATIONAL PATENT APPLICATION NO.

9300086 FR SA 70240

This annex lists the patent family members relating to the patent documents cited in the above-mentioned international search report. The members are as contained in the European Patent Office EDP file on

The European Patent Office is in no way liable for these particulars which are merely given for the purpose of information.

17/0 17/06/93

Patent document cited in search report	Publication date	Pater men	Publication date		
DE-A-3723781	21-01-88	AU-B-	611856	27-06-91	
		AU-A-	7566587	21-01-88	
		BE-A-	1000253	27-09-88	
		CH-A-	671157	15-08-89	
		FR-A-	2601591	22-01-88	
•		GB-A,B	2193631	17-02-88	
•		JP-A-	63146826	18-06-88	
		NL-A-	8701640	16-02-88	
		SE-A-	8702907	19-01-88	
		JP-A-	63146827	18-06-88	
		JP-A-	63152326	24-06-88	
		JP-A-	63146828	18-06-88	
EP-A-0364980	25-04-90	JP-A-	2111799	24-04-90	
		DE-U-	6890599	19-05-93	
		JP-A-	2275900	09-11-90	
EP-A-0395918	07-11-90	AU-A-	5316290	18-10-90	
•		CA-A-	2014470	13-10-90	
		CN-A-	1049865	13-03-91	
		JP-A-	3117484	20-05-91	
WO-A-9013653	15-11-90	AU-B-	630450	29-10-92	
		AU-A-	5564690	29-11-90	
		EP-A-	0470165	12-02-92	
		GB-A,B	2246783	12-02-92	
		JP-T-	4506598	19-11-92	
EP-A-0361991	04-04-90	FR-A-	2635115	09-02-90	
		FR-A-	2649991	25-01-91	
		AU-B-	623425	14-05-92	
		AU-A-	3933289	08-02-90	
		JP-A-	2276589	13-11-90	
EP-A-0401384	12-12-90	CA-A-	2006596	22-06-90	
		WO-A-	9006952	28-06-90	

#### Demande Internationale No

			D					
		ION (si plusieurs symboles de classification :						
		ale des brevets (CIB) on à la fois selon la clas	· · · · · <del></del>					
CIB	5 C12N15/62 C12N15/23	2; C12N1/19;	A61K37/02; C07	K13/00				
	C12N15/27	7; C12N15/14;	//(C12N1/19,C12R1/645	5)				
II. DOMAI	NES SUR LESQUELS	S LA RECHERCHE A PORTE						
		Documentation min	imale consultée <sup>8</sup>					
Système	de classification	Sym	boles de classification					
				- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
CIB	5	CO7K ; C12N ;	A61K					
		•	•					
	•	Documentation consultée autre que la doc où de tels documents font partie des doma						
		·····						
m poe:	CENTE CONTRACT	10						
		S COMME PERTINENTS <sup>10</sup>	en el nicercaine 12	No. dos amos directors				
Catégorie °	ldes	ntification des documents cités, avec indicati des passages pertinents <sup>13</sup>	on, at necessarie	No. des revendications visées 14				
Υ	DE A 2	723 781 (CHUGAISEIYAKU K	K )	1,5-6,				
•		ier 1988		8-9				
		ge 4, ligne 68 - page 5,	liane 1:					
		cations; tableaux						
A				19-22				
Y	EP,A,O	364 980 (DENKI KAGAKU	1	1,5-6,				
		BUSHIKI KAISHA)	İ	8-9				
	25 Avri							
	voir ab		•	1				
		ge 2, ligne 28 - ligne 3	U					
		ge 3, ligne 1 - ligne 6 ge 3, ligne 54	·					
	VOIT PA	ge 3, 11ghe 34						
Υ	EP.A.O	395 918 (VASCULAR LABORA	TORY	1,5-6,				
	INC.)			8-9				
	7 Novem	bre 1990						
	voir co	lonne 1, ligne 24 - lign	e 48					
	voir co	lonne 16, ligne 26 - lig	ne 40	}				
			•					
			-/					
9.5:4	<u> </u>		WWW. downwards and the latest and th	3 % 3-4-4-4				
	ories spéciales de docus	nents cités:'' at général de la technique, non	"T" document ultérieur publié postérieurement international ou à la date de priorité et n'a	uppartenenant pas				
	nsidéré comme particul		à l'état de la technique pertinent, mais cit le principe ou la théorie constituant la bas	é pour comprendre le de l'invention				
	cument antérieur, mais nai ou après cette date	publié à la date de dépôt interna-	"X" document particulièrement pertinent; l'inv	ention revendi-				
"L" dos	cument pouvant jeter u	n doute sur une revendication de	quée ne peut être considérée comme nouve impliquant une activité inventive					
pri aut	onte ou cité pour déter tre citation ou pour un	miner la date de publication d'une e raison spéciale (telle qu'indiquée)	"Y" document particulièrement pertinent; l'inv diquée ne peut être considérée comme imp	ention reven-				
		ne divulgation orale, à un usage, à	activité inventive lorsque le document est :	associé à un ou				
	e exposition ou tous at cument publié avant la	itres moyens date de dépôt international, mais	plusieurs autres documents de même natu naison étant évidente pour une personne d	u métier.				
postérieurement à la date de priorité revendiquée "&" document qui fait partie de la même famille de brevets								
IV. CERT	FICATION							
Date à laqu	ielle la recherche interi	nationale a été effectivement achevée	Date d'expédition du présent rapport de rec	cherche internationale				
	17 .1	UIN 1993	0 2 -07- 1993					
	1, 0	01ii 1330	U Z = 0; 1333					
Administrat	tion chargée de la rech	erche internationale	Signature du fonctionnaire autorisé					
1	OFFICE I	EUROPEEN DES BREVETS	LE CORNEC N.D.R.					
		· · · · · · · · · · · · · · · · · ·						

III. DOCUME	DEUXIEME FEUILLE)	(SUITE DES RENSEIGNEMENTS INDIQUES SUR LA DEUXIEME FEUILLE)				
Catégorie °	Identification des documents cités, <sup>16</sup> avec indication, si nécessaire des passages pertinents <sup>17</sup>	No. des revendication visées 18				
Y	WO,A,9 013 653 (DELTA BIOTECHNOLOGY LIMITED) 15 Novembre 1990 voir page 9, ligne 18 - ligne 24	1,5-6, 8-9				
A	EP,A,O 361 991 (RHONE-POULENC SANTE) 4 Avril 1990 cité dans la demande voir exemples 1-4	10-18				
A	EP,A,O 401 384 (KIRIN-AMGEN, INC.) 12 Décembre 1990 voir page 1, ligne 15 - page 3	1,19-22				
·						
		·				
	•					
	·					
	•					

#### ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE RELATIF A LA DEMANDE INTERNATIONALE NO.

FR 9300086 SA 70240

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche internationale visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

17/06/93

Document brevet cité au rapport de recherche DE-A-3723781	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)		Date de publication
		AU-B-	611856	27-06-91
22 11 0, 20, 02	L1 01 00	AU-A-	7566587	21-01-88
		BE-A-	1000253	27-09-88
		CH-A-		
		· · · · · ·	671157	15-08-89
		FR-A-	2601591	22-01-88
		GB-A,B	2193631	17-02-88
		JP-A-	63146826	18-06-88
		NL-A-	8701640	16-02-88
		SE-A-	8702907	19-01-88
		JP-A-	63146827	18-06-88
		JP-A-	63152326	24-06-88
		JP-A-	63146828	18-06-88
EP-A-0364980	25-04-90	JP-A-	2111799	24-04-90
		DE-U-	6890599	19-05-93
		JP-A-	2275900	09-11-90
EP-A-0395918				
	07-11-90	AU-A-	5316290	18-10-90
		CA-A-	2014470	13-10-90
		CN-A-	1049865	13-03-91
		JP-A-	3117484	20-05-91
WO-A-9013653	15-11-90	AU-B-	630450	29-10-92
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	AU-A-	5564690	29-11-90
		EP-A-	0470165	12-02-92
		GB-A,B	2246783	12-02-92
		JP-T-	4506598	19-11-92
			4300330 	
EP-A-0361991	04-04-90	FR-A-	2635115	09-02-90
		FR-A-	2649991	25-01-91
		AU-B-	623425	14-05-92
		AU-A-	3933289	08-02-90
		JP-A-	2276589	13-11-90
		UF-A-	22/0363 	12-11-20
EP-A-0401384	12-12-90	CA-A- WO-A-	2006596	22-06-90
EL-W-0401394			9006952	28-06-90

EPO FORM Poets